

Inscription par internet sur le site du club : asathle.org

Possibilité d'adhérer aussi en fournissant un dossier « papier » comprenant les 3 éléments suivants :

- 1- le **bulletin d'adhésion rempli très correctement**
- 2- la **cotisation annuelle de 240 € (voir ci-dessous)**
- 3- le **questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur**

NOM de l'ADHERENT / sexe : F ou M (entourer F ou M)
PRENOM / nationalité / n° licence (si adhérent précédemment) _ _ _ _ _
date de naissance ___ / ___ / ___ lieu de naissance.....profession des parents
adresse postalecode postal _ _ _ _ _
ville :Téléphone : _ _ _ _ _ / _ _ _ _ _
Pour les mineurs : Père : nom tél. : _ _ _ _ _
Mère : nom tél. : _ _ _ _ _

adresse Email (**complète et écrite très lisiblement**)@.....
2° adresse Email (éventuellement) (**complète et écrite très lisiblement**)@.....

OBLIGATION de donner une adresse Email valide pour que la licence soit établie.
Cette licence sera valablement délivrée lorsque, averti par courrier électronique,
le(la) licencié(e) aura satisfait aux conditions précisées et exigées par la Fédération

CATEGORIES : BENJAMINS (2013-2012) - MINIMES (2011-2010) - CADETS (2009-2008) – JUNIORS (2007-2006)

Cotisation pour l'année 2024-2025 = 240 € / voir : (1) REDUCTIONS

COTISATION ANNUELLE **Règlement par chèque bancaire** (ordre = ASA) / **un seul règlement par adhérent**

Règlement forfaitaire pour l'année (du 01/09/2024 au 31/08/2025) - non remboursable, sauf cas de force majeure justifié.

* si règlement en 2 fois : donner 2 chèques (2x120 €) à l'inscription / retraits : un à l'inscription et un en février 2025

(1) REDUCTIONS POSSIBLES (et cumulables éventuellement)

* **moins 20 €** : pour un 2° membre de la même famille (père, mère, conjoint ou enfant de l'adhérent)

* **moins 30 €** avec le « Pass Région » / s'adresse aux jeunes scolarisés de 16 à 25 ans

numéro d'identification obligatoire + **code d'accès** :

Le club s'engage à la confidentialité. En l'absence de ce numéro, la réduction ne sera pas prise en compte

* **moins 50 €** : « Pass Sport » / s'adresse aux collégiens et lycéens dont les familles bénéficient de l'allocation de rentrée scolaire ; **obligation de fournir le justificatif que la famille bénéficiaire doit recevoir courant août 2024.**

* **moins 100 €** : carte Okay Savoie / obligation de fournir une copie du **QR CODE** et le **CODE PIN**

ENTRAINEMENTS - Ecole d'athlétisme d'Aix-les-Bains – stade Forestier
BENJAMINS (2013-2012) : MARDI 18h15 à 19h45 - JEUDI 18h00 à 19h30
MINIMES (2011-2010) : LUNDI 18h15 à 20h00 - MERCREDI 17h00 à 18h45
VENDREDI 18h15 à 20h00 : sur décision de l'encadrement

AUTORISATION PARENTALE, obligatoire pour les mineurs

Je soussigné (nom, prénom) (souligner : père, mère ou représentant légal)
autorise l'enfant (nom, prénom) élève à (école) / (classe)
à pratiquer l'athlétisme avec l'A.S.A., entraînements et compétitions.

- **J'ai lu et j'accepte le règlement intérieur consultable sur le site de l'ASA (titre 4 : école d'athlétisme)**
- **J'autorise le club à utiliser l'image de mon enfant sur tout support destiné à la promotion des activités du club.**

Fait à le ... / ... / ... signature (père, mère ou tuteur) précédée de la mention « lu et approuvé »